

garde des enfants par le pere

Par **Iudo29**, le **26/06/2009** à **19:56**

Bonjours ,

Je suis sépare depuis plus de 8 ans avec la mère de mes enfants Chloé 12 ans et Johan 8 ans

A ce jour mes enfants ne veule plus vivre avec leur mère donc ils v ont venir cher moi que doige faire

Juridiquement car je n en ai au qu'une idée merci de bien vouloir me renseigner MERCI